

# Les Bonnevaux : des étangs et des hommes

une biodiversité exceptionnelle



Les zones humides sont le lieu de vie de nombreuses espèces animales et végétales. Depuis un siècle, elles ont perdu 67 % de leur surface du fait des activités humaines. L'importance d'une région d'étangs, comme celle des Bonnevaux, n'en est que plus grande pour la conservation de cette biodiversité.

## Des milieux humides rares et en régression

Le terme de zone humide recouvre une diversité de milieux qui s'exprime largement dans les Bonnevaux.



Formations à laïches géantes en queue d'étang. Ces laïches forment des «touradons» qui supportent d'avoir les pieds dans l'eau une partie de l'année.



Les sphaignes sont des mousses dont la lente décomposition est à l'origine de la formation de tourbe.



Boisement marécageux d'aulnes et de bouleaux à sous-bois de sphaignes. Ce type de boisement humide est très rare et en régression en Isère. Considérées comme insalubre, ces milieux ont souffert des drainages.



Les littorales sont des plantes annuelles rares et protégées qui se développent à la faveur de l'assèchement automnal.



## Les facteurs favorables à la biodiversité

- Les berges en pente douce et sinueuse des étangs d'origine.
- Une ceinture de végétation naturelle (roseaux, saules ...).
- Une gestion piscicole peu intensive.
- Une pratique régulière des assècs.
- Le maintien d'une fluctuation des niveaux d'eau (étiage).

29 espèces d'oiseaux  
liées à l'eau  
5 espèces d'amphibiens

## Un paradis pour les libellules

Les Bonnevaux constituent un site majeur pour les leucorrhines à gros thorax, les leucorrhines à large queue et les leucorrhines à front blanc. La rareté de ces libellules et le déclin de leurs populations au niveau européen, leur ont valu d'être inscrites sur la liste française des espèces protégées. Ces libellules sont indicatrices de biotopes de bonne qualité et donc d'une bonne biodiversité. La présence de ces trois espèces dans une même zone humide est un cas unique en Rhône-Alpes.



Leucorrhine à gros thorax

## Des berges exondées en automne et en été : une richesse écologique

Certaines plantes sont adaptées à l'alternance naturelle des basses et des hautes eaux et leurs populations ne se développent qu'à l'occasion des étiages et des assecs (vidanges). Ces conditions écologiques se raréfiant avec le creusement des étangs et une dynamique d'abandon, plusieurs de ces espèces sont désormais en déclin.



La pilulaire, ou « boulette d'eau » est une petite fougère qui ne ressemble pas vraiment à une fougère classique. En Isère, elle est connue seulement sur les grèves des étangs des Bonnevaux et des Chambaran. Elle forme des gazons denses qui disparaissent dès la remontée des eaux.

58 espèces de libellules



Certaines plantes, comme la laiche de bohême ne se développent qu'à la faveur des assecs

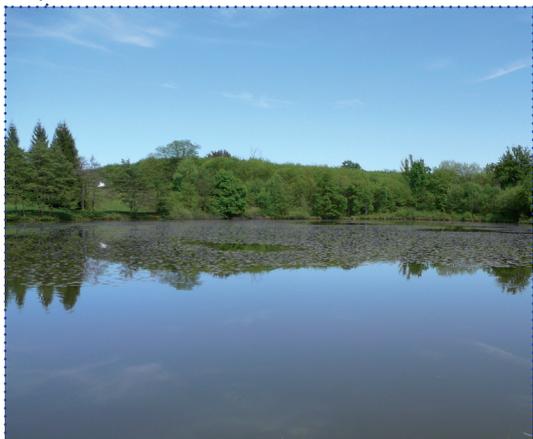
11 espèces de plantes protégées

## Les facteurs défavorables à la biodiversité

- Les berges abruptes dues à des étangs remaniés et surcreusés.
- L'introduction de poissons herbivores pour la pêche (destruction de la végétation aquatique, turbidité, pollution de l'eau par les appâts).
- La gestion trop intensive : gazon, plantes exotiques, aménagements.
- Les espèces exotiques envahissantes comme le rat musqué.



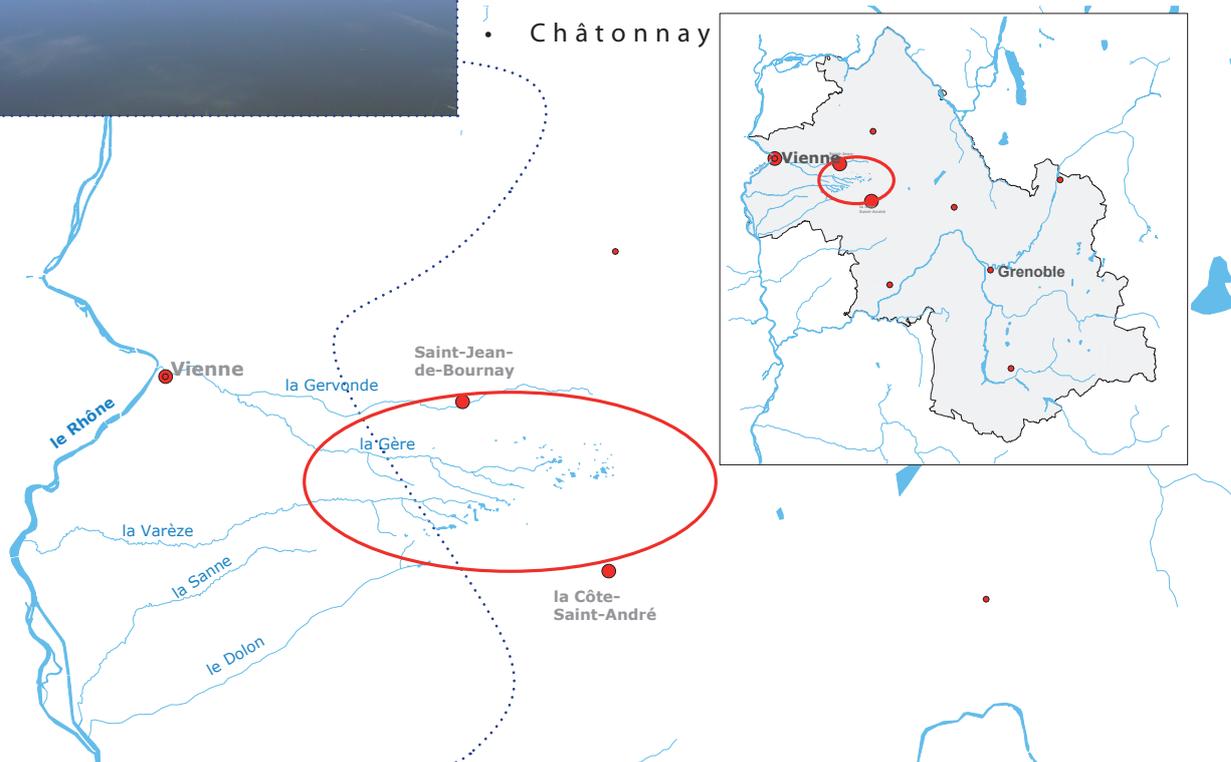
# Le massif des Bonnevaux : un château d'eau pour l'Isère rhodanienne



284 étangs d'une surface supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> sur 14 communes

- Arzay
- Bossieu
- Champier
- Châtonnay

- Commelle
- Lieudieu
- Nantoin
- Pisieu
- Pommier-de-Beurepaire
- Primarette
- Saint-Jean-de-Bournay
- Saint-Julien-de-l'Herms
- Semons
- Villeneuve-de-Marc



## Une richesse issue d'une gestion ancestrale, à pérenniser

Les étangs des Bonnevaux ont été créés pour la plupart dès le Moyen Âge par les moines, pour la pisciculture. Une gestion respectueuse de la nature a fait de ce vaste réseau d'étangs une zone reconnue pour sa biodiversité :

- une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) reconnue par l'État,
- en 1995, le massif avait été proposé pour faire partie du réseau européen Natura 2000
- l'étude réalisée par les associations de protection de la nature en 2009-2010 a confirmé l'intérêt du site.

Les moyens mécaniques permettent aujourd'hui de gérer les milieux naturels avec beaucoup moins d'efforts qu'autrefois ; ce progrès peut être salutaire, comme il peut aussi être destructeur par ignorance. Pour l'avenir, nous souhaitons que ce formidable patrimoine collectif perdure.

### Contacts

**Gère Vivante** gere.vivante@wanadoo.fr • 4, rue Veyet • 38780 Pont-Évêque • 04 74 57 63 78

**FRAPNA Isère** frapna-isere@frapna.org • 5 place Bir-Hakeim • 38000 Grenoble • 04 76 42 64 08

Nous remercions nos partenaires techniques et financiers :



Crédits photos : Gère Vivante, Jérôme Carlin, Cyrille Deliry, Grégory Guicherd, Régis Krieg Jacquier, Thierry Ruelle